



**allemont**

Département de l'Isère  
Arrondissement de Grenoble

Monsieur Christian PICHOU  
Conseillé Général de l'Oisans  
Maison du Conseil Général  
Avenue de la Gare  
38520 BOURG D'OISANS

Allemont,  
le 05 mai 2009

Nos réf : AG-MB 2009/290

Objet : Répartition des ressources du Fond Départemental de la Taxe Professionnelle.

P.J : - Courrier au Président du Conseil Général

- délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2009

- tableau d'évolution.

Monsieur Le Conseillé Général, Cher Collègue,

Concernant le dossier cité en objet, comme nous avons pu l'évoquer précédemment, je vous prie de trouver ci-joint copie du courrier que j'adresse à Monsieur Le Président du Conseil Général de l'Isère.

Ainsi, le désaccord de notre collectivité porte sur la répartition du Fond Départemental de la Taxe Professionnelle de l'ouvrage de Grand Maison aux motifs énoncés par délibération du 16 mars 2009.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Conseillé Général, Cher Collègue, mes salutations distinguées.

Le Maire,

  


Alain GINIES

